BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2019

Épreuve : MATHÉMATIQUES	Série : Sciences et Technologies de
Épreuve blanche	la Santé et du Social (ST2S)
Durée de l'épreuve : 2 heures	Coefficient : 3

ÉPREUVE DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

 $L'usage\ d'une\ calculatrice\ est\ autoris\'e$

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3

Le candidat doit s'assurer que le sujet distribué est complet.

Il est rappelé que la qualité de la rédaction, la clarté et la précision des raisonnements entreront pour une part importante dans l'appréciation des copies.

Cependant, le candidat est invité à faire figurer sur la copie toute trace de recherche, même incomplète ou infructueuse, qu'il aura développée.

Exercice 1 Questions à choix multiple (6 points)

Cet exercice se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM). Les six questions sont indépendantes. Pour chaque question, une seule réponse est exacte, on demande d'indiquer cette réponse sur la copie sans la justifier. Chaque bonne réponse rapporte 1 point, chaque réponse incorrecte retire 0,25 point, une question sans réponse n'apporte ni ne retire aucun point. Si le total est négatif, la note est ramenée à 0.

Partie A. En prime

Le tableau suivant donne le montant en euros et la répartition d'une prime de fin d'année de 250 techniciens et cadres d'un laboratoire d'analyses biologiques. On suppose que dans chaque classe, tous les éléments sont situés au centre.

Montant de la prime en euros	Effectif
[400; 500[25
[500; 600[85
[600; 700 [75
[700; 800 [35
[800; 900 [30

- 1. La fréquence de la classe [600; 700]?
 - A. 30; B. 0,75; C. 0,30.
- 2. La fréquence d'avoir un employé ayant une prime strictement inférieure à 600 \in a pour valeur :
 - A. 0,34; **B.** 0,44; C. 0,56.
- 3. Une valeur approchée arrondie à l'euro de l'écart type est :
 - A. 137; B. 173; C. 116.

Partie B. Avec un digramme statistique

Le diagramme suivant donne la répartition en pourcentage des personnels non médecins et des sages-femmes des établissements publics de santé, en 2005. Le nombre total de ces personnels était 773 746. Les infirmiers représentaient 40,20 % des personnels des services de soin. Les aides-soignants représentaient 34,38 % des personnels des services de soin.

DIAGRAMME P 104

- 1. La proportion d'infirmiers dans l'ensemble des personnels est environ :
 - A. 30,2 %; **B.** 28,3 %; C. 29,6 %.
- 2. Les aides-soignants étaient :
 - A. 26586; B. 265859; C. 187274.

- $3. \ \, \text{Les personnels éducatifs et sociaux étaient}:$
 - A. 26 586;
- **B.** 10 059; C. 265 859.